

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de M. OUALAOUCH, Conseiller communal, relative à l'avenir de l'hôpital
"Joseph Bracops"

M. OUALAOUCH donne lecture du texte suivant :

M. OUALAOUCH geeft lezing van de volgende tekst:

Vous le savez l'hôpital « Bracops » est un véritable patrimoine de la commune d'Anderlecht, une institution de soins publics de proximité à portée de tous les citoyens, réputée pour bon nombre de services, pour la qualité des soins et l'accompagnement des patients. Sa position géographique, non loin de la périphérie, lui permet d'accueillir des patients venant de l'extérieur de Bruxelles pour se soigner, ce qui renforce son rôle de centre névralgique de soins.

Néanmoins depuis un moment déjà, plusieurs tentatives de restructurations ont déjà été tentées sur ce site, notamment l'idée d'une fusion avec l'hôpital « Erasme » dû à la situation financière.

Cette option, déjà abordée il y a plus d'un an, allait mener à faire perdre à l'hôpital « Bracops » son statut de véritable hôpital de proximité avec toute la diversité des services qui la compose et de l'offre de soin qui est proposée. Le projet avait finalement été mis en stand-by, me semble-t-il, voir même abandonné, mais aujourd'hui qu'en est-il vraiment ?

Le personnel soignant se pose la question de son avenir au sein de cet hôpital, en effet, le risque d'un remaniement pèse toujours sans certitude pour l'avenir alors que certains d'entre eux ont des dizaines d'années de carrière, une connaissance approfondie du site et des patients. Dans le même temps, les patients habitués à venir se soigner à l'hôpital « Bracops » se demandent s'ils pourront toujours bénéficier de soins de qualité initiés par des médecins reconnus si l'hôpital venait à fusionner ou subir un remaniement drastique.

Plusieurs questions se posent alors quant à l'avenir de l'hôpital « Joseph Bracops » :

- Une fusion avec l'hôpital « Erasme » est-elle d'actualité ? Si oui, selon quelles modalités ?
- Que va-t-il rester de ce que l'on connaît aujourd'hui de l'hôpital « Bracops » ? Quels changements y aura-t-il pour les services ? Des diminutions d'effectifs sont-elles prévues ?
- Si une fusion se confirme, cela voudrait-t-il dire que « Bracops » perdra son statut d'hôpital public et donc, dans le même temps, subira une augmentation des tarifications qui seront facturées aux patients ?

- Enfin, quelle est la position du Collège sur ce dossier, la qualité des soins sera-t-elle préservée au sein de l'hôpital Bracops?

Monsieur le Bourgmestre F. CUMPS : Merci Monsieur le Conseiller pour cette question qui, effectivement, nous permettra de faire le point sur un dossier à la fois important et qui génère de l'inquiétude, beaucoup d'inquiétude même, parmi les rangs du personnel soignant de l'hôpital.

Pour bien comprendre, il faut décrire en quelques mots simples le paysage, tracer le portrait de la situation actuelle. « Bracops » n'est pas un hôpital, mais c'est l'un des sites qui s'appelle les « Hôpitaux Iris Sud », incluant « Molière », « Longchamps » et « Etterbeek/Ixelles ». Il est clair des projets de restructuration sont sur la table, comme partout en Belgique. Il n'y a jamais eu de projet avec l'hôpital « Érasme ». Ce qui est sur la table est un projet de fusion entre « HIS » et l'hôpital Saint-Pierre. Madame l'Echevine MIROIR, Vice-Présidente de « HIS », et moi nous battons pour éviter que ce projet de fusion n'impacte trop lourdement les Anderlechtois. L'objectif de ce rapprochement est de faire en sorte que le site « Bracops » ne soit plus qu'une polyclinique avec de l'hospitalisation de jour uniquement. Toute l'hospitalisation classique serait transférée vers Etterbeek/Ixelles, ce qui ne nous arrange pas du tout. Nous nous battons au quotidien pour empêcher ça.

La piste que nous défendons, est justement de faire en sorte qu'on élargisse le partenariat, pas simplement avec « l'Hôpital Saint-Pierre », mais aussi avec « l'Hôpital Erasme ». Techniquement, ce n'est pas « l'Hôpital Érasme », c'est maintenant « l'Hôpital Universitaire de Bruxelles » qui regroupe « l'Hôpital Erasme », la « Clinique Bordet » et « l'Hôpital des Enfants ». C'est un hôpital qui dépend en partie du CPAS de la Ville de Bruxelles, c'est un hôpital public. Nous défendons un rapprochement des sites « Bracops » et « Erasme », parce qu'ainsi on nous garantit qu'on pourrait maintenir l'activité actuelle et même peut-être obtenir des réinvestissements d'ampleur dans le cadre, notamment, de la construction du « New Erasme », qui pourrait se faire sur plusieurs implantations. Donc oui, nous défendons cette option parce que cela permettra de garder un service de proximité pour les Anderlechtois et cela permettra de garder l'emploi sur le site actuel, cela permettra de conserver le caractère public de l'hôpital. Ce n'est pas « l'Hôpital Erasme Cliniques Universitaire », mais bien « l'Hôpital Universitaire de Bruxelles » qui dépend en partie du CPAS de la Ville de Bruxelles ; c'est donc un partenariat. Nous en discutons actuellement avec les quatre autres actionnaires que sont la Ville de Bruxelles, Etterbeek, Ixelles et Saint-Gilles.

M. OUALAOUCH : Je serai attentif à l'évolution de ce dossier. Savez-vous plus ou moins quand aura-t-on l'information officielle, vu que vous êtes actuellement en discussion ?

Monsieur le Bourgmestre F. CUMPS : On voudrait aboutir le plus vite possible car ce qui est vraiment dramatique pour l'instant, c'est l'incertitude dans laquelle sont plongées à la fois les équipes médicales et les équipes soignantes.